

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 08918

Numéro SIREN : 902 438 514

Nom ou dénomination : 3M DECORS PLUS

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2024 sous le numéro de dépôt 1808

3M DECORS PLUS

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Maurice J. P. H.', written in a cursive style.

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 4 000 euros
Siège social : 11, rue Auguste Blanche 92800 Puteaux
RCS Nanterre 902 438 514

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01082021	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :				Adresse du siège social :	
3M DECORS PLUS					
SIRET	9	0	2	4	3
	8	5	1	4	0
	0	0	1	7	
Mél :					
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :	
11 RUE AUGUSTE BLANCHE 92800 PUTEAUX					
RÉGIME FISCAL DES GROUPE					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées Peinture, pose cloison				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		21 634		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre				Nom / Adresse N°	
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé TEN' CO					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :	
GES'COM DE TASSIGNY 64 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE 93600 AULNAY SOUS BOIS Tél : 0157421724				Tél :	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : Lieu :	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire :	
Examen de conformité fiscale (ECF)				Signature :	
Prestataire :					

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K **DIVERS**

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
----------	--

N°	Département	Commune	Date de la délibération	Libre d'adhésion	Libre d'association	Libre d'engagement
1	06	Antibes	1987	X	X	X
2	06	Cannes	1987	X	X	X
3	06	Mandelieu-Var	1987	X	X	X
4	06	St-Jean-Cap-Ferrat	1987	X	X	X
5	06	Villeneuve-Loubin	1987	X	X	X
6	06	Grasse	1987	X	X	X
7	06	La Seyne-sur-Mer	1987	X	X	X
8	06	Roquefort-les-Pins	1987	X	X	X
9	06	Saint-Raphaël	1987	X	X	X
10	06	Toulon	1987	X	X	X
11	06	Hyères	1987	X	X	X
12	06	Dragageo	1987	X	X	X
13	06	Le Cannet	1987	X	X	X
14	06	Levens	1987	X	X	X
15	06	Neufchâteau	1987	X	X	X
16	06	Peymeinville	1987	X	X	X
17	06	Rosieres	1987	X	X	X
18	06	Valbonne	1987	X	X	X
19	06	Yzeure	1987	X	X	X
20	06	Beausoleil	1987	X	X	X
21	06	Biot	1987	X	X	X
22	06	Castellane	1987	X	X	X
23	06	Châteaufort	1987	X	X	X
24	06	Collobrières	1987	X	X	X
25	06	Èze	1987	X	X	X
26	06	Forêt-de-la-Vierge	1987	X	X	X
27	06	Gassin	1987	X	X	X
28	06	Guillaumes	1987	X	X	X
29	06	Juan-les-Pins	1987	X	X	X
30	06	Loup	1987	X	X	X
31	06	Marignane	1987	X	X	X
32	06	Mezidon	1987	X	X	X
33	06	Montauriol	1987	X	X	X
34	06	Palavas	1987	X	X	X
35	06	Peillon	1987	X	X	X
36	06	Revest-d'Aix	1987	X	X	X
37	06	Siégis	1987	X	X	X
38	06	Thodua	1987	X	X	X
39	06	Ugent	1987	X	X	X
40	06	Valfargues	1987	X	X	X
41	06	Vence	1987	X	X	X
42	06	Vieux-Bouillon	1987	X	X	X
43	06	Volp	1987	X	X	X
44	06	Willems	1987	X	X	X
45	06	Zurigo	1987	X	X	X
46	06	Aubert	1987	X	X	X
47	06	Barcelonnette	1987	X	X	X
48	06	Belvédère	1987	X	X	X
49	06	Bramas	1987	X	X	X
50	06	Brignone	1987	X	X	X
51	06	Châtelineau	1987	X	X	X
52	06	Cluses	1987	X	X	X
53	06	Condamine	1987	X	X	X
54	06	Évol	1987	X	X	X
55	06	Fayard	1987	X	X	X
56	06	Gap	1987	X	X	X
57	06	Haute-Provence	1987	X	X	X
58	06	Isola	1987	X	X	X
59	06	Labenne	1987	X	X	X
60	06	Manfredonia	1987	X	X	X
61	06	Mayet	1987	X	X	X
62	06	Monforte	1987	X	X	X
63	06	Mont-Dauphin	1987	X	X	X
64	06	Orsières	1987	X	X	X
65	06	Puy-sous-Forest	1987	X	X	X
66	06	Rambaud	1987	X	X	X
67	06	Rosiers	1987	X	X	X
68	06	Saint-Etienne-le-Moutier	1987	X	X	X
69	06	Saint-Gilles	1987	X	X	X
70	06	Saint-Julien-en-Rivière	1987	X	X	X
71	06	Saint-Marcel	1987	X	X	X
72	06	Saint-Nicolas	1987	X	X	X
73	06	Saint-Omer	1987	X	X	X
74	06	Saint-Paul-Trois-Châteaux	1987	X	X	X
75	06	Saint-Sauveur	1987	X	X	X
76	06	Saint-Victor	1987	X	X	X
77	06	Sarraz	1987	X	X	X

CONTROLE DE CONCORDANCE		
DESIGNATION	MONTANT	ECART
Total écart		0.00

Désignation de l'entreprise		3M DECORS PLUS										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		11 RUE AUGUSTE BLANCHE 92800 PUTEAUX													
SIRET		9	0	2	4	3	8	5	1	4	0	0	0	1	7
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1		7		Durée de l'exercice précédent*									
														Exercice N clos le	
														3 1 1 1 2 2 0 2 2 2	
ACTIF															
														Brut	
														1	
														Amortissements-Provisions	
														2	
														Net	
														3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012										
		Autres*	014		016										
	Immobilisations corporelles*	028	1 817	030		1 817									
	Immobilisations financières* (1)	040		042											
	Total I (5)	044	1 817	048		1 817									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052										
		Marchandises*	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	31 200	070	31 200									
		Autres* (3)	072	17 456	074	17 456									
	Valeurs mobilières de placement	080		082											
	Disponibilités	084	78	086	78										
	Charges constatées d'avance*	092		094											
Total II	096	48 735	098	48 735											
Total général (I + II)		110	50 552	112	50 552										
PASSIF														Exercice N NET	
														1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	4 000												
	Écarts de réévaluation	124													
	Réserve légale	126													
	Réserves réglementées*	130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131													
	Report à nouveau	134													
	Résultat de l'exercice	136	18 389												
	Subventions d'investissement	137													
	Provisions réglementées	140													
	Total I	142	22 389												
Provisions pour risques et charges		Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164													
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	6 862												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	21 301												
	Produits constatés d'avance	174													
Total III	176	28 163													
Total général (I + II + III)		180	50 552												
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 817									
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3M DECORS PLUS		Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR 018	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services*		217	218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	134 145
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 161)				244
	Rémunérations du personnel*				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements*				254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	112 516
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	21 634
Produits financiers (III) 280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	3 245
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	18 389
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	18 389
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	3 245	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986	ZFU - TE (44 octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44. quindécies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	Investissements outre-mer 344			
	ZFANG (44. quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire (44. septidécies) 993			
	BUD (44. sexdecies) 992				
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	21 634
Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356		
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	21 634	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: 3M DECORS PLUS						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442	1 742	444		446	1 742				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	75	474		476	75				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	1 817	494		496	1 817				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis J.A., 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 3M DECORS PLUS				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614	
Provisions pour risques et charges		620		622		624	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	
	Sur stocks et en cours	640		642		644	
	Sur comptes clients	650		652		654	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	
TOTAL		680		682		684	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775				
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
				2			
				3			
				4			
				5			
				6			
				7			
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780			
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter			
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	1 355
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	3 973
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

3M DECORS PLUS
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 4 000 €
Siège social 11, rue Auguste Blanche 92800 PUTEAUX
R.C.S. Nanterre 902 438 514

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Je soussigné Monsieur SAKR Mohamed, agissant en qualité de Président et associé unique de la société 3M DECORS PLUS ai établi le présent rapport de gestion sur la situation de cette Société par Actions Simplifiée à Associé Unique durant l'exercice ouvert le 01 août 2021 clos le 31 décembre 2022 en vue de l'approbation des comptes par moi-même en qualité d'associé unique.

SITUATION DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice social, ouvert le 01 août 2021 et clos le 31 décembre 2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires total hors taxes de 134 145 euros

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 112 516 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, amortissements et provisions, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 18 389 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 18 389 euros sera affecté de la façon suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	18 389,00 euros
Réserve légale :	919,45 euros
Distributions de dividendes :	16 000, 00 euros
Report à nouveau, soit :	1 469,55 euros

Cette affectation est conforme aux textes en vigueur et à nos statuts.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société ne déploie aucune activité en matière de recherche et développement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'environnement économique est difficile, toutefois, l'évolution de l'activité de la société depuis le début de l'exercice en cours, est conforme à aux prévisions.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif, rattachable à l'exercice dont les comptes sont soumis à mon approbation ou, susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation, n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

MENTIONS PARTICULIERES

Lors de l'exercice écoulé, la société n'a pris de participation dans aucune autre société. La société n'a pas de filiale et ne détient aucune participation.

Le présent rapport et la décision relative à l'affectation des résultats seront déposés en un exemplaire au greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

Monsieur SAKR Mohamed
Le Président – Associé Unique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed SAKR', written over a horizontal line.

3M DECORS PLUS
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 4 000 €
Siège social 11, rue Auguste Blanche 92800 PUTEAUX
R.C.S. Nanterre 902 438 514

**AFFECTATION DU RESULTAT DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LORS DE LA REUNION ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES DU
30 JUIN 2023**

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 18 389 euros est affecté de la façon suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	18 389,00 euros
Réserve légale :	919,45 euros
Distributions de dividendes :	16 000,00 euros
Report à nouveau, soit :	1 469,55 euros

Cette affectation est conforme aux textes en vigueur et à nos statuts.

Le président



3M DECORS PLUS

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Au capital de 4 000 €

Siège social 11 rue Auguste Blanche

92800 PUTEAUX

R.C.S. Nanterre 902 438 514

Puteaux, le 31 juillet 2023

**Monsieur le Greffier du Tribunal
de Commerce de Nanterre**

4, rue Pablo Neruda
92020 Nanterre Cedex

Concerne : Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

Pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, vous pourrez trouver ci-joint, aux fins de dépôt au greffe, concernant la société sous références, les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31.12 2022,
- L'affectation du résultat décidée par le Président, personne physique et associé unique,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

